

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

Délibération n°56 /2025

**Bornes de campings cars
Attribution marché**

Le vingt quatre juillet deux mille vingt cinq à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 15 juillet 2025 s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

SECRETAIRE : M. LAURENT

Vu la délibération 12/2025, autorisant le lancement de l'appel d'offre

Vu l'analyse des offres présentée par le CIT en commission le 18 juillet 2025,

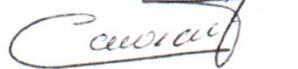
M. Le Président propose de retenir l'offre de l'entreprise SETEC pour un montant de 124 451.89 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

- **ACCEPTÉ** d'attribuer le marché pour l'installation de bornes de camping-cars à l'entreprise SETEC pour un montant de 124 451.89 € HT.
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte d'engagement et toutes pièces afférentes au marché.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

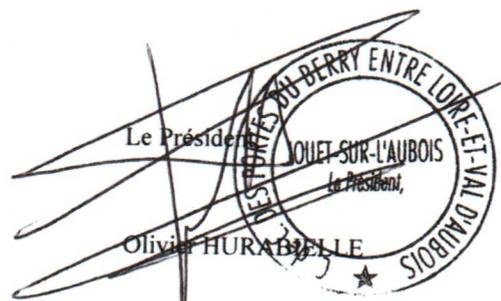
Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Publié le
[portesduberry.fr/](https://www.portesduberry.fr/)

Le Président,
Olivier HURABIELLE



sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juillet deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

SECRETARE : M. LAURENT

M. le Président propose au Conseil Communautaire de valider le programme de l'opération et le plan de financement prévisionnel mis à jour ci-dessous pour l'opération installation de bornes de campings cars :

Délibération n°57/2025

Bornes de campings cars
Plan de financement mis à jour

Mise en Place de bornes de campings cars				
Plan de financement au 21/07/2025				
DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	TAUX
Levé topo	3 360,00	Fonds propres CDC	30 807,14	22,27%
Raccordements réseaux	4 000,00	SUBVENTIONS		
travaux installations	124 451,89	Département contrat de territoire	52 000	37,73%
AMO	6 000,00	Région -contrat de région	55 004,75	40,00%
TOTAL	137 811,89		137 811,89	100%

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **VALIDE** le programme de l'opération
- **VALIDE** le plan de financement prévisionnel mis à jour ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à solliciter toutes les aides de financement possibles (Etat, Région, Département...).

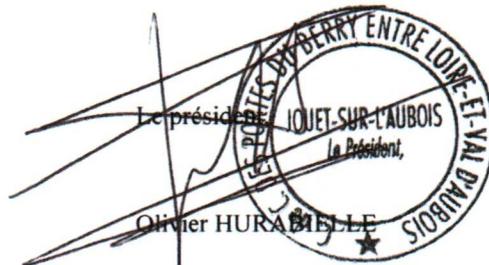
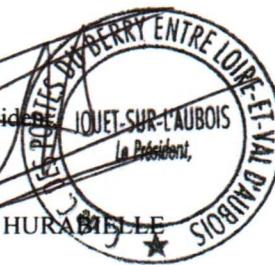
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Publié le
portesduberry.fr/

Le président,
Olivier HURABIELLE

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc->

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juillet deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

SECRETAIRE : M. LAURENT

Nombre de conseillers	31
En exercice	18
Présents	18
Votants	20

Délibération n° 58/2025

Avenant n°2
Projets contrat de territoire

M. le président propose au conseil communautaire de réattribuer les sommes sur les projets suivants dans le contrat de Territoire:

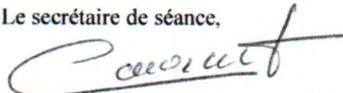
Nature du projet	Coût estimatif	Subvention estimée	Montant projet actualisé	Subvention actualisée
Aménagement extérieur Bâtiment Enfance	172 000	137 600	73 315	58 652
Construction Bâtiment intérêt communautaire	145 000	116 000	145 000	116 000
Installation de bornes pour camping cars	115 000	46 400	151 012.50	52 000
Aménagement pour maisons domotiques	42 733	16 000	42 733	16 000
Construction Gendarmerie Jouet/L'Aubois	150 000	54 300	-	-
Construction Gendarmerie La Guerche/ L'Aubois	120 000	54 300	-	-
Aménagement du Port à Marseilles les Aubigny	300 000	54 300	-	-
Maison intercommunale des services			626 000	236 248

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Décide d'inscrire les projets ci-dessus dans le contrat de Territoire pour un montant prévisionnel de subvention de 478 900€.
- Autorise M. le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent

Le Président,

Olivier HURABLE



Publié le

2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt quatre juillet deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

SECRETAIRE : M. LAURENT

En 2024, La CDC des Portes du Berry avait décidé de répartir le FPIC selon la répartition de droit commun.

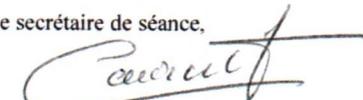
M. le Président propose pour cette année 2025 de répartir le FPIC selon la répartition de droit commun établi par la Préfecture,

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré,

- ACCEPTE à l'unanimité des présents, la répartition « de droit commun ».

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

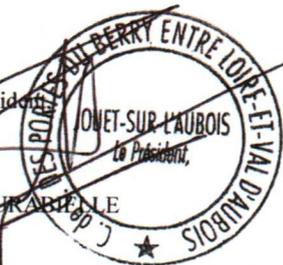
Le secrétaire de séance,



Serge Laurent

Le Président

Olivier HURABIELLE



Publié le 2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juillet deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

SECRETARE : M. LAURENT

Délibération n° 60/2025

Proposition d'élection des délégués des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés à main levée

Vu l'article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020,

Le conseil communautaire peut décider de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret de leur délégués au sein des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés

Cette possibilité de dérogation, nécessite au préalable, un vote à l'unanimité de l'organe délibérant.

Le conseil communautaire , à l'unanimité :

- DECIDE de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret de ses délégués au sein des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés.

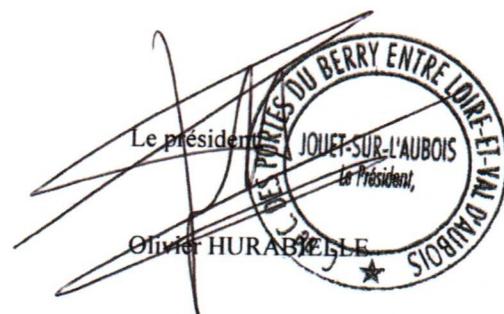
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le président

Olivier HURABIELLE



Publié le
www.cdc-portesduberry.fr/

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juillet deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
En exercice	18
Présents	18
Votants	20

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n° 61/2025

Election des délégués SMIRTOM

Le Président propose au Conseil Communautaire de procéder à l'élection, de deux délégués titulaires (suite à la démission de Messieurs HURABIELLE et SAUVAGNAT), ainsi que deux suppléants.

Il lance un appel à candidature. Seul M. Ducrot est candidat.

Election d'un délégué Titulaire :

NOM du candidat : Didier Ducrot

A obtenu :

17 Voix pour

1 abstention (Mme de Bartillat pouvoir M. Sauvagnat)

2 contres (Messieurs Laurent et Sauvagnat)

Ce dernier est donc élu délégué titulaire de la communauté au sein du «SMIRTOM»

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025

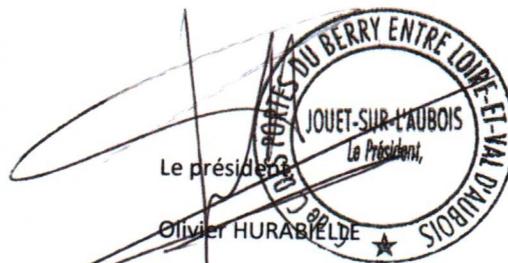
Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le président

Olivier HURABIELLE

Publié le ... juillet 2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juillet deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

Délibération n° 62/2025

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

SECRETAIRE : M. LAURENT

Fixation Durée d'amortissement
Participation financière Val de
Berry

Vu la délibération 62/2023, accordant la participation financière à Val de Berry pour les maisons domotiques, M. le Président explique qu'il est nécessaire de fixer une durée d'amortissement pour cette participation.

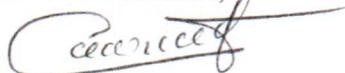
Il propose une durée d'amortissement sur 10 ans.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- FIXE la durée d'amortissement de cette participation financière à 10 ans.

Pour copie conforme, le 24 juillet 2025.

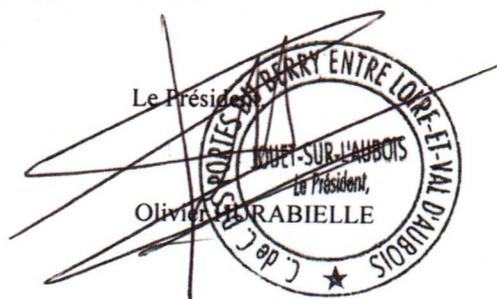
Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT

Le Président

Olivier HURABIELLE



Publié le
portesduberry.fr/

2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc->

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juillet deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

Délibération n° 63/2025

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

Etablissement public Loire
Avis adhésion de la communauté
de Communes
Berry Loire Vauvise

SECRETAIRE : M. LAURENT

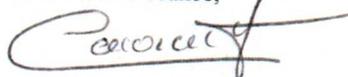
M. Le Président informe que la communauté de Communes Berry Loire Vauvise souhaite adhérer à l'Etablissement public Loire. En tant que membre la CDC des Portes du Berry doit émettre un avis.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

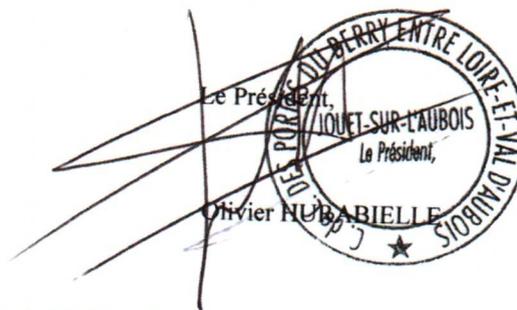
- Emet un avis favorable à cette demande.

Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Le Président,
Olivier HURABIELLE

Publié le
portesduberry.fr/

2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc->

Le vingt-quatre juillet deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAULT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUR A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUR A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

Délibération n° 64/2025

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

Etablissement public Loire
Avis adhésion des la communauté
de Communes Sud nivernais

SECRETAIRE : M. LAURENT

M. Le Président informe que la communauté de Communes Sud Nivernais souhaite adhérer à l'Etablissement public Loire. En tant que membre la CDC des Portes du Berry doit émettre un avis.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Emet un avis favorable à cette demande.

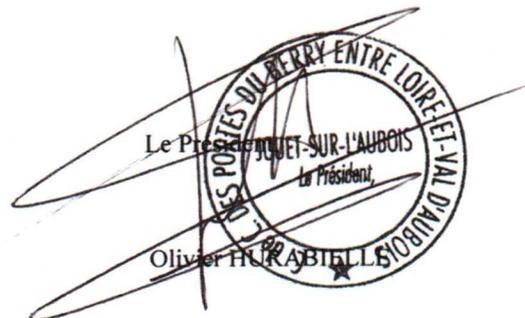
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Publié le
portesduberry.fr5

2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juillet deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY).

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

Délibération n° 65/2025

SECRETAIRE : M. LAURENT

Motion relative à la refonte du financement du grand cycle de l'eau dans le cadre des conférences territoriales de l'eau, en soutien au rôle structurant de l'Établissement Public Loire

M. le Président propose de soutenir la motion rédigée par l'Établissement Public Loire appelant à un financement renforcé et équitable des établissements publics territoriaux.



Motion relative à la refonte du financement du grand cycle de l'eau dans le cadre des conférences territoriales de l'eau, en soutien au rôle structurant de l'Établissement Public Loire

(En complément du point n°9)

Objet de la motion

La présente motion vise, dans le cadre des conférences territoriales de l'eau lancées en juin 2025 par le gouvernement, à affirmer la nécessité d'une réforme du financement du grand cycle de l'eau, en particulier pour garantir la pérennité des missions d'intérêt général portées par l'Établissement Public Loire (EPL) dont la situation financière est alarmante. Elle soutient notamment le rapport sénatorial de MM. Pointereau, Gilié et Roux, en appelant à un financement renforcé et équitable des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB), acteurs essentiels de la solidarité à l'échelle des grands bassins versants, dont celui de la Loire. Elle entérine enfin la décision de l'EPL de se porter candidat à toute expérimentation à l'échelle du bassin susceptible d'être engagée en matière de solidarité financière, avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ou tout autre partenaire public, pour répondre à ses besoins de continuité d'activité à court terme.

Considérant que

- l'Établissement Public Loire est un EPTB interdépartemental et interrégional, compétent sur un vaste bassin versant couvrant plus de 25 % du territoire national, et acteur historique de la prévention des inondations, de la planification hydrologique (SAGE), de la gestion de la ressource en eau et de l'animation de la gouvernance locale ;
- ses missions indispensables pour l'activité économique et la préservation des populations ligériennes s'exercent dans un contexte d'intensification des aléas climatiques (sécheresses, inondations, conflits d'usage), de tensions croissantes sur la ressource, et de montée en puissance des attentes en matière de sobriété, de résilience et de préservation des milieux aquatiques ;
- le modèle actuel de financement de l'EPL, reposant majoritairement sur les contributions des collectivités membres historiques de l'Établissement, montre ses limites et ne permet pas de répondre aux enjeux structurels du bassin de la Loire à court, moyen et long terme ;
- la conférence nationale de l'eau réaffirme la nécessité de garantir un financement juste et pérenne de la politique de l'eau, fondé sur les principes de pollueur-payeur et de solidarité de bassin ;
- le rapport sénatorial publié en juin 2025 plaide pour une gouvernance par bassin renforcée, la contractualisation État-EPTB-collectivités, la relance de l'ingénierie territoriale et la création de financements dédiés au grand cycle de l'eau.



Le Comité Syndical de l'Établissement Public Loire adopte la motion suivante

Article 1 – Création d'un financement spécifique au bénéfice des EPTB

Il est demandé la création d'un mécanisme de financement dédié au grand cycle de l'eau, alimenté par l'affectation d'une part de taxe d'aménagement ou tout autre fiscalité existante (TVA sur l'assainissement, redevances, TSE, taxe GEMAPI...), permettant à des établissements comme l'EPL de garantir dans la durée leurs missions d'intérêt général et de solidarité à l'échelle interrégionale.

Article 2 – Soutien renforcé à l'ingénierie de bassin

L'instauration d'un fonds national d'appui à l'ingénierie territoriale de l'eau, mobilisable par les EPTB, et notamment par l'EPL pour :

- renforcer ses capacités techniques,
- accompagner les territoires ruraux et fragiles dans l'élaboration de stratégies locales de gestion de l'eau,
- mettre en œuvre des dispositifs innovants d'observation, de planification et d'adaptation au changement climatique.

Article 3 – Reconnaissance du rôle structurant de l'EP Loire

Le rôle de l'Établissement Public Loire en tant qu'acteur de cohérence hydrologique, de solidarité territoriale et de résilience du bassin doit être pleinement reconnu dans la législation et les politiques publiques. À ce titre, l'EPL et les enjeux qu'il porte, à travers les 9 millions d'habitants situés dans son périmètre d'intervention, doivent être systématiquement pris en compte dans les réflexions régionales et nationales, notamment dans le cadre :

- des stratégies d'adaptation au changement climatique,
- du programme pluriannuel d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- des programmes interrégionaux (type Plan Loire).

Article 4 – Mise en œuvre immédiate d'un plan d'actions issu de la conférence nationale de l'Eau

Le Gouvernement est invité à traduire rapidement en actes les engagements issus des Conférences territoriales de l'eau engagée en juin 2025, en particulier :

- la clarification du partage des compétences sur le grand cycle,
- le renforcement du rôle des EPTB dans les SAGE et la GEMAPI,
- la territorialisation de la politique de l'eau à travers une gouvernance par bassin claire, démocratique et dotée de moyens financiers adaptés.

Disposition finale

La présente motion sera transmise à :

- Monsieur le Premier ministre,
- Madame la ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,
- Madame la Préfète de la Région Centre-Val-de-Loire, Préfète de Bassin
- Monsieur le directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne,
- Monsieur le Président du Comité de Bassin Loire-Bretagne,
- Madame et Monsieur les députés et sénateurs ligériens,
- Messieurs les sénateurs Pointereau, Gillé et Roux, auteurs du rapport parlementaire,
- aux présidents des Régions, Départements et intercommunalités membres de l'Établissement Public Loire.

Etablissement public Loire
Comité Syndical du 9 juillet 2025
Point n° 9

Le membres du conseil communautaire, à l'unanimité des présents, soutiennent la motion proposée par l'Établissement Public Loire.

Pour extrait conforme,

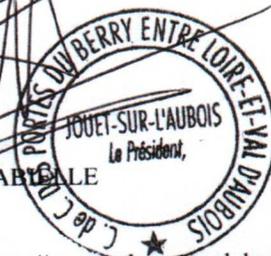
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le Président,

Olivier HURABYENLE



Publié le

2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/5>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juillet deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAULT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

SECRETAIRE : M. LAURENT

Délibération n°66/2025

LOI APER
Refus participation dans des sociétés de production d'énergies renouvelables

M. le Président informe que selon la loi 2023-175 du 10 mars 2023, les sociétés de production d'énergie renouvelable sont tenues de proposer la participation en capital aux maires et aux présidents d'EPCI lors de la mise en vente d'action. Il propose de répondre défavorablement à ces demandes.

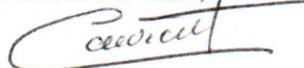
Vu le courrier de l'entreprise MELVAN du 11 juillet 2025 pour un projet sur la commune de Saint Hilaire de Gondilly,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE la proposition du Président, et ne répondra donc pas favorablement aux demandes de ces sociétés.**
- **PRECISE que selon la même loi, il convient également d'informer les maires et présidents d'EPCI lors de la constitution des sociétés.**

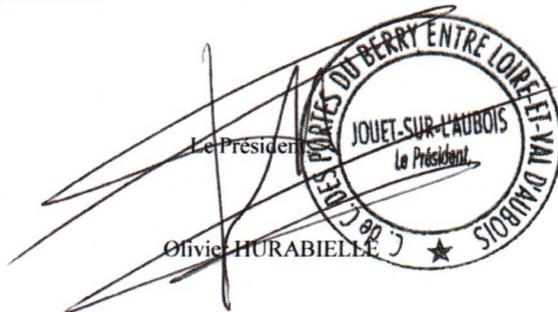
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,



Serge Laurent

Le Président



Olivier HURABIELLE

Publié le 2025 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt quatre juillet deux mille vingt cinq à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 15 juillet 2025 s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

Délibération n° 67/2025

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

**Création d'une maison intercommunale des services
Coordinateur SPS**

SECRETARE : M. LAURENT

Dans le cadre du projet de création d'une maison intercommunale des services, M. le Président demande l'autorisation au Conseil Communautaire de signer l'offre retenue après analyse du CIT pour le coordinateur SPS.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer l'offre retenue par le CIT du coordinateur SPS.

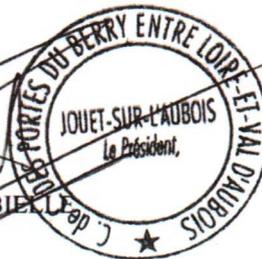
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le Président

Olivier HURABIELLE



Publié le
portesduberry.fr/

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt quatre juillet deux mille vingt cinq à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 15 juillet 2025 s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

Délibération n° 68/2025

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

**Création d'une maison intercommunale des services
Contrôleur technique**

SECRETARE : M. LAURENT

Dans le cadre du projet de création d'une maison intercommunale des services, M. le Président demande l'autorisation au Conseil Communautaire de signer l'offre retenue par le CIT pour le contrôleur technique.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer l'offre retenue par le CIT du contrôleur technique.

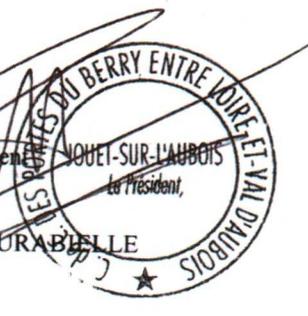
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,

Sergé LAURENT

Le Président

Olivier HURABIELLE



Publié le
portesduberry.fr/

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry [https://www.cdc-](https://www.cdc-portesduberry.fr/)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt quatre juillet deux mille vingt cinq à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 15 juillet 2025 s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	18
Votants	20

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUV A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUV A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

Délibération n° 69/2025

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

Création d'un Bâtiment d'intérêt communautaire
Coordinateur SPS

SECRETAIRE : M. LAURENT

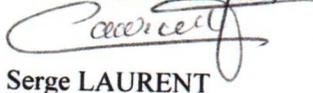
Dans le cadre du projet de création d'un Bâtiment d'intérêt communautaire, M. le Président demande l'autorisation au Conseil Communautaire de signer l'offre retenue après analyse du CIT pour le coordinateur SPS.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

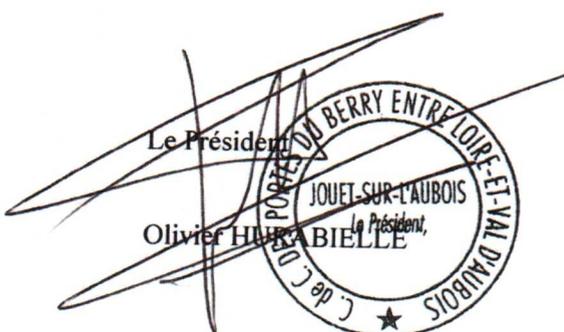
AUTORISE le Président à signer l'offre retenue par le CIT du coordinateur SPS.

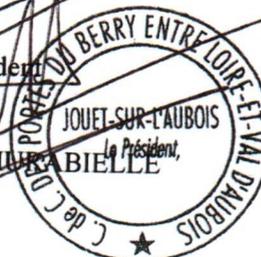
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,


Serge LAURENT

Le Président


Olivier HURABIELLE



Publié le
portesduberry.fr/

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc->

EXTRAIT DU REGISTRE

Le vingt quatre juillet deux mille vingt cinq à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 15 juillet 2025 s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM CHASSIN (JOUET sur L'AUBOIS), CADIOT (JOUET sur L'AUBOIS), MANCION (COURS-LES-BARRES), AMIOT (COURS-LES-BARRES), HURABIELLE (CUFFY), LORRE (CUFFY), DUCROT (CUFFY), LAURENT (JOUET sur L'AUBOIS), MOREAU (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), FONTAINE (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), PAQUET (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), COMBEMOREL (LA GUERCHE sur L'AUBOIS), (MENETOU-COUTURE), THIBAUT (ST HILAIRE DE GONDILLY), SAUVAGNAT (TORTERON), RODRIGUES (TORTERON), GIOT (LA CHAPELLE HUGON), RATILLON (MENETOU-COUTURE), SAUVAN D'ARAMON (LE CHAUTAY).

EXCUSE ayant donné procuration :
DE BARTILLAT POUR A M. SAUVAGNAT,
BEZE POUR A M. FONTAINE

EXCUSES : ALBERT(COURS-LES-BARRES), AUTIER (APREMONT SUR ALLIER), BEATRIX (GERMIGNY L'EXEMPT), BERNANRD (LE CHAUTAY), BONDOUX (COURS-LES-BARRES), BOUQUELY (JOUET sur L'AUBOIS), BUISSON (GERMIGNY L'EXEMPT), COURZADET (LA CHAPELLE HUGON), DUCASTEL (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), HANQUIEZ PAUTRAT(ST HILAIRE DE GONDILLY), LIANO (MENETOU COUTURE), MOUTON (MARSEILLES LES AUBIGNY),

ABSENTS : Mme et MM. BOISSIER (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS), GAUDRY (MARSEILLES LES AUBIGNY), MAUPASTE (LA GUERCHE SUR L'AUBOIS)

SECRETAIRE : M. LAURENT

Nombre de conseillers	31
En exercice	18
Présents	18
Votants	20

Délibération n° 70/2025

Création Bâtiment d'intérêt
communautaire
Contrôleur technique

Dans le cadre du projet de création d'un Bâtiment d'intérêt communautaire, M. le Président demande l'autorisation au Conseil Communautaire de signer l'offre retenue après analyse du CIT pour le contrôleur technique.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer l'offre retenue par le CIT du contrôleur technique.

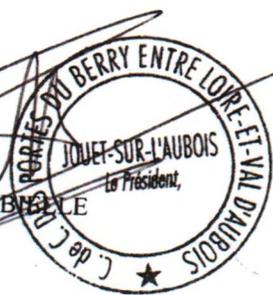
Pour extrait conforme,
Fait à la CDC, le 24 juillet 2025.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le Président

Olivier HURABIELLE



Publié le
portesdauberry.fr/

sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc->